



COMPTE RENDU

de l'Assemblée Générale Ordinaire du Club Vosgien de Saint-Dié-des-Vosges

Le 1^{er} février 2025

Le président Alain Boulenger ouvre la séance à 9h40.

Il salue et remercie tous les adhérents présents : 130 personnes assistent à notre assemblée.

Il salue également la présence de Mesdames et Messieurs les élus :

Madame Caroline PRIVAT MATTIONI, 1^{ere} vice-présidente du conseil départemental représentant son président François VANNON

Monsieur Jean-Marie LALANDRE, vice-président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié des Vosges, délégué aux sports et représentant son Président Claude GEORGE

Madame Gina FILOGONIO, vice-présidente de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, déléguée à la vie associative, à la solidarité et à l'égalité des hommes et des femmes

Madame Dominique CHOBOUT, adjointe au maire, déléguée à l'urbanisme opérationnel, au centre-ville et au commerce et représentant Bruno TOUSSAINT maire de Saint-Dié des Vosges

Monsieur Dominique ANTOINE, conseiller municipal représentant Patrick LALEVEE maire de Plainfaing et directeur de l'office de tourisme intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges

Il souhaite la bienvenue aux présidents et amis des clubs vosgiens

Monsieur Alain FERSTLER, président de la Fédération du Club Vosgien

Monsieur Pierre PIERORAZIO président du CV de Bruyères et délégué environnement au comité départemental, représentant Jean-Marie GEHIN président du comité départemental 88 de la fédération du Club Vosgien

Madame Annie MASSONI, présidente du Club Vosgien de Raon l'Etape et de la porte des Vosges

Monsieur Alain LATIL, président du Club Vosgien de Senones et du Pays des Abbayes

Madame Claudine CAEL, présidente des Amis de la Nature de Saint-Dié-des-Vosges

Se sont excusés :

Monsieur Gaëtan DUSSAUSAYE député de la deuxième circonscription des Vosges

Monsieur Franck LEROY président de la région Grand Est

Monsieur François VANNON président du conseil départemental des Vosges

Monsieur Claude GEORGE président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

Monsieur Bruno TOUSSAINT maire de Saint-Dié-des-Vosges

Monsieur William MATHIS maire de St Michel/Meurthe et conseiller départemental

Monsieur Pierre CHACHAY maire de Taintrux

Monsieur Stéphane DEMANGE maire de Ban de Laveline et conseiller départemental

Monsieur Patrick LALEVEE maire de Plainfaing

Madame Caroline LEROGNON maire de Fraize

Monsieur Aurélien BANSEPT maire d'Étival Clairefontaine et président du PETR

Monsieur André PATRIS délégué du district IV de la Fédération du Club Vosgien

Monsieur Jean-Marie GEHIN, président du Comité Départemental 88

Monsieur Daniel HOUOT, président du Club Vosgien de Corcieux : les Gais Godillots

Monsieur Patrick ROUX président du Club Vosgien de Gérardmer

Monsieur Quentin ZUNE responsable de l'unité territoriale St Dié- Val de Senones (ONF)

Alain BOULENGER présente l'ordre du jour de cette assemblée

- Rapport moral et bilan des activités présenté par Alain BOULENGER
- Bilan randonnée présenté par Alain BOULENGER
- Bilan tourisme par Alain BOULENGER
- Bilan sentiers présenté par Michel GURTNER
- Rapport financier présenté par Gabriel LEBLOND, trésorier de l'association
- Rapport des vérificateurs aux comptes présenté par Patrick FEVE et Luc MATHEY
- Renouvellement des membres du comité
- Les adhérents à l'honneur
- Projets 2025
- Paroles données aux élus, aux représentants de la fédération et aux adhérents

Alain BOULENGER précise que le club a été administré tout au long de l'année par un comité composé de 14 membres : Claude JOANNES et Jacques ODILE, vice-présidents - Dominique CHOBOUT, secrétaire et Marie-Christine HEUSSNER son adjointe - Gabriel LEBLOND, trésorier et Marie Claude SOURD son adjointe responsable environnement - Viviane CHRETIEN chargée de la communication - Michel GURTNER, inspecteur des sentiers - Francine TAICLET chargée des grands événements (Tour du Kemberg, repas des bénévoles) et Claudine JACQUET son adjointe - Nadine ETIENNE, responsable de la section tourisme, Myriam LECOMTE chargée des relations avec Cap France - Claude CHARRIER chargé des marches d'orientation - Pierre-Noël BUHLER adjoint au responsable des randonnées - Maryse ZAWODNY assesseure auprès du secrétariat.

Alain invite l'assemblée à avoir une pensée pour tous les membres que l'on ne voit jamais car trop malades ou trop âgés pour randonner et pour ceux qui nous ont quitté au cours de l'année : Daniel ANTOINE, Gabriel SIMON, Jacques TIHAY.

RAPPORT MORAL ET BILAN DES ACTIVITES

Créé en 1872, le club vosgien est reconnu d'utilité publique en 1879 par décret impérial. Avant-gardiste, les statuts précisent son but : la promotion et le développement du tourisme pédestre et autres activités de pleine nature.

Le Club Vosgien compte aujourd'hui 132 associations fédérant 28 000 membres.

L'association de Saint-Dié-des-Vosges compte 260 adhérents soit une augmentation de 8 % par rapport à 2023.

De nombreux bénévoles œuvrent au balisage et à l'entretien de plus de 20 000 km de chantiers, gèrent des chalets, refuges et abris. Ils éditent des cartes afin de pouvoir organiser les randonnées.

Notre section locale assure le balisage et l'entretien d'un réseau de 486 km de sentiers répartis sur 28 communes de la communauté d'agglomération grâce à une équipe de 39 baliseurs.

Alain BOULENGER donne lecture du règlement intérieur qui a été rédigé sur sa propre initiative et travaillé en commission. Alain FERTSLER précise qu'en cas de litige ce document est indispensable.

Alain passe au vote : adopté à la majorité 129 voix et une abstention.

Le club ayant subi un piratage du site internet en août 2024, Gabriel LEBLOND a entrepris un énorme travail pour qu'un nouveau site voit le jour avant la fin de l'année.

Le comité s'est réuni à 6 reprises mais aussi pour préparer des manifestations : tour du Kemberg, programme annuel des randonnées pour les guides, réunion des baliseurs, élaboration du règlement intérieur soumis à Me BENDER le 20 novembre 2024.

Comme chaque année le tour du Kemberg est un temps fort pour la promotion de la randonnée pédestre en famille et entre amis. 839 participants et une cinquantaine de bénévoles mobilisés.

Concomitamment a eu lieu le trail du Kemberg avec une centaine de participants.

Pour respecter notre convention avec CAP France La Bolle, le club a organisé deux randonnées par semaine au profit des touristes séjournant dans notre région.

Les marches d'orientation permettent aux participants de se familiariser avec la boussole et la carte papier.

Le repas des bénévoles nous permet de remercier toutes les personnes qui ont participé activement à la réalisation de nos projets : 78 personnes étaient présentes.

La sortie vin nouveau a attiré 54 randonneurs

Comme chaque année le club se mobilise pour soutenir des actions caritatives :

Octobre rose : 27 participants pour 154,20 € de dons reversés à la Ligue contre le Cancer

Téléthon : 57 participants pour 217,30 € de dons reversés à l'AMF -Téléthon

Marche et repas de clôture au Vénéto : 17 randonneurs et 28 convives au restaurant.

Participation du club à la campagne de nettoyage organisée par la ville : 18 bénévoles dont certains ne résidant pas dans la commune.

Participation à la fête du sport et des associations de Saint-Dié-des-Vosges.

A la demande de l'éducation nationale, deux sorties pour 80 enfants de CP et CE2 des écoles Colnat et Darmois qui ont découvert les sentiers du Kemberg et de la Bure.

Le club travaille également avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) pour le GR de Pays.

Une nouveauté proposée par Alain BOULENGER : des après-midi jeux de société à raison d'une par mois lors du dernier trimestre ont réuni une dizaine d'adhérents.

BILAN RANDONNEES

Si certaines activités ont perdu un peu de dynamisme, d'autres en ont gagné. Au bilan ce sont 96 sorties qui ont attiré 3 155 participants ayant parcourus 10 890 km soit une augmentation de 7 points par rapport à 2023 et un nombre de kilomètres en augmentation de 28 points.

Les sorties raquettes ont été annulées compte tenu de l'absence de neige. Elles ont été remplacées par des randonnées traditionnelles.

Une seule sortie ski alpin grâce aux canons à neige.

N'ayant plus d'animateur, la marche nordique a été totalement annulée.

On constate une augmentation de participation de 16% pour les marches douces d'une longueur moyenne de 7 km.

Les marches d'orientation ont trouvé un public peu nombreux. En 2025, elles seront organisées par Alain BOULENGER en remplacement de Claude CHARRIER.

Toutes ces activités ont été possibles grâce à 17 animateurs de randonnées pédestres et 12 accompagnateurs. Alain lance un appel aux volontaires qui souhaiteraient effectuer la formation ARP en 2026. Cette formation dont le coût en 2024 était de 770 € sera désormais entièrement financée par CAP France à raison d'un candidat par an.

De même les accompagnateurs actuellement non diplômés auront la possibilité de suivre une formation module responsabilité et orientation organisée par le club afin d'être reconnu par la Fédération qui leur délivrera une attestation d'aptitude.

Seule condition : avoir suivi la formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) qui sera prise en charge par l'association.

BILAN TOURISME

À la suite du départ de Nadine, c'est Alain qui présente le bilan.

Deux séjours ont été organisés alliant tourisme et randonnées.

- Un séjour d'une nuitée à l'auberge de Schantzwasen réunissant 20 randonneurs en février 2024.
- Un séjour de 7 nuitées à Agon-Coutainville dans la Manche a permis à une cinquantaine de membres de découvrir la Normandie

En septembre c'est Anita MOUGEILLE qui a repris cette activité et organisé un séjour dans les Alpes prévu en juin.

BILAN DES SENTIERS

Ce point est présenté par Michel GURTNER, inspecteur des sentiers.

Bilan :

- Kilométrage total des sentiers du club : 486 km
- Distance totale parcourue par les baliseurs : 321 km
- Total des heures travaillées par les bénévoles : 633 heures
- Coût des heures travaillées : 19 024 €
- Kilométrage parcouru en véhicule 4 599 km dont 3 987 avec le véhicule du club
- Total des dépenses pour l'activité sentier : 4 164 €

Inspecteur des sentiers : Michel GURTNER

Secteur n° 1 ORMONT SUD : GRANDPRE Roland

Secteur n° 2 ORMONT NORD : VILLAUME Michel

Secteur n° 3 Sentier du RORARY : CASSIER Bruno

Secteur n° 4 KEMBERG NORD : HARAND Michel

Secteur n° 5 KEMBERG SUD : THIRIAT Aimé

6.-Secteur n° 6 LA BURE : FERRY Jean

Secteur n° 7 LA MADELEINE : AUBRY Gilles

Secteur n° 8 BAN DE LAVALINE : ENAUX Jean

Secteur n° 9 COMBRIMONT : ODILE Jacques

RAPPORT FINANCIER

Le bilan de l'Association ainsi que le compte de résultat au 31/12/2024 sont présentés par Gabriel LEBLOND, trésorier du club (détails joints en annexe)

Compte de résultat : Recettes : 81 216,43 €	Dépenses : 78 311,88 €
Résultat de l'exercice :	2 904,55 €
Bilan : Actif 60 343 €	Passif 60 343,00 €

RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Mrs FEVE Patrick et MATHEY Luc certifient que les comptes sont fidèles et sincères. Pas d'anomalie, ni d'observation particulière.

Alain procède au vote afin de donner quitus au trésorier de l'association : les comptes 2024 sont adoptés à l'unanimité, pour 130 voix

Les deux vérificateurs sont candidats à leur propre succession. Adopté à l'unanimité soit 130 voix pour.

Le comité directeur demande à l'assemblée de voter l'augmentation de la cotisation annuelle 2026 suite à l'augmentation de la part fédérale en 2025

- Adultes : 24 €
- Couples : 44 €
- Jeunes (de 18 à 25 ans) : 12 €
- Enfants (de 0 à 17 ans) : 6 €

Adopté à l'unanimité soit 130 voix pour.

Bernard BOISELLE demande pourquoi il faut payer 2 fois la cotisation fédérale et l'assurance si on adhère à 2 clubs différents.

Alain FERTSLER constate que cette question est posée chaque année et malheureusement la Fédération ne peut pas faire grand-chose. Seul un accord entre les présidents d'association concernée permet de solutionner cette question.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITE

Le comité se compose de 14 membres sur 15 prévus aux statuts et de l'inspecteur des sentiers.

Madame Maryse ZAWODNY et messieurs Claude JOANNES, Jacques ODILE et Claude CHARRIER émettent le souhait de ne pas renouveler leur mandat.

Mesdames Nadine ETIENNE et Claudine JACQUET ont démissionné en cours de mandat.

Un tiers du comité doit être renouvelé.

Membres se présentant : Marie-Christine HEUSSNER, Myriam LECOMTE, Marie-Claude SOURD, Alain BOULENGER.

5 postes sont à pourvoir : sont candidats Luc HOUTMANN, Anita MOUGEOLLE, Patrick MOUGEOLLE.

Tous les membres sont élus et/ou réélus à l'unanimité soit 130 voix pour.

PROJETS TOURISME 2025

- Un séjour avec nuitée à l'auberge de Schantzwasen les 6 et 7 février 2025
- Un séjour dans les Alpes à Valloire à la Pulka du 7 au 14 juin 2025
- Un séjour au Maroc avec ascension du mont Toubkal du 10 au 17 juin 2025

Lors de la journée des associations, de nombreuses personnes ont regretté un manque de randonnées les mercredis et week-end. Donc quelques randonnées seront programmées à titre d'essai en novembre et décembre 2025.

Le tour du Kemberg est programmé le 1^{er} mai 2025.

En partenariat avec la Fédération Française de Randonnée et l'Office du Tourisme Intercommunal de Saint-Dié des Vosges le Club va proposer 3 randonnées urbaines

- Circuit Histoire de la Cité
- Circuit des Fresques
- Circuit des Fontaines

Marche d'orientation reprises par Alain BOULENGER

Marche nordique, mise en sommeil jusqu'à la formation d'un guide.

Le club continuera à participer aux grandes manifestations : grande collecte communale, nettoyage de printemps XXL, Octobre Rose, Téléthon...

ADHERENTS A L'HONNEUR

- Diplôme de fidélité (propre à l'association) : Marie-Hélène MOUROT
- Diplôme d'honneur : Luc MATHEY, Michel HARAND, Luc HOUTMANN, Georges NOEL
- Houx d'argent : Marie-Christine HEUSSNER, Francine TAICLET
- Houx d'or : Serge ROUSSEAU, Gilbert COURTE

PAROLE AUX ELUS, AUX PERSONNALITES INSTITUTIONNELLES ET AUX ADHERENTS

Monsieur Pierre PIERORAZIO, président du Club Vosgien de Bruyères, remercie Alain BOULENGER pour l'invitation.

Il informe que :

- L'Assemblée Départementale 88 aura lieu le samedi 22 mars à Celle/Plaine
- Le dimanche 11 mai, randonnée à la journée organisée par le club de Bussang

Il nous présente ensuite le Code de l'Environnement et le livre « Abus de Pouvoir » de François Bayrou.

Suite à l'adoption de la chartre PNPP, la Fédération a mis en place une commission environnement. Elle a un rôle de représentation auprès des instances départementales.

Madame Marie-Claude SOURD indique que faute de remontée elle n'a pas pu faire son rapport.

Elle invite chacun à lui faire part de ses constatations lors des randonnées par le biais de son mail.

Elle a participé à une journée au Rothenbachkopf où tous les clubs de la région se sont retrouvés pour un temps convivial. Des sentiers en doublon ont été supprimés et des propriétaires refusent l'accès à leur propriété.

Monsieur Alain FERTSLER, remercie Alain pour son invitation. C'est toujours un plaisir pour lui de se retrouver dans les Vosges. Il apprécie particulièrement le mot « convivialité » qui a été prononcé ainsi que le mot « lien social » 2 maîtres mots qui caractérisent le Club Vosgien.

Il souligne également l'importance des marches douces car nul ne doit rester au bord du chemin.

Il souligne la volonté du Club Vosgien de Saint-Dié-des-Vosges de s'investir dans la formation des ARP.

Il indique que ceux qui mettent en place des escaliers, des passerelles sont responsables en cas d'accident. Afin de l'éviter, il souhaiterait que les municipalités soient maître d'œuvre.

Création d'un pôle formation dont le rôle sera de chercher des subventions auprès des différentes collectivités.

La Fédération a réalisé 85 000 heures de travail soit 43 ETP pour un coût d'entretien entre 200 000 et 300 000 €.

Il tient particulièrement à la communication et une Newsletter est envoyée à chaque adhérent 3 à 4 fois par an.

Il approche de sa fin de mandat et fait appel aux bonnes volontés pour s'investir au niveau de la Fédération au niveau du CA et des commissions.

Les assises de la Fédération auront lieu le 31 mai 2025 à WISSEMBOURG et le séminaire réunissant tous les présidents en automne. Celui de 2024 a été annulé faute de participants, 42 sur 130.

Madame Dominique CHOBAUT excuse monsieur le Maire Bruno TOUSSAINT retenu sur une autre manifestation et remercie le Club pour son engagement dans les manifestations organisées par la ville. Elle lance également un appel aux bénévoles pour intégrer le CA.

Le président invite les adhérents à se retrouver autour de l'apéritif pour un moment d'échange.

Il clôt cette assemblée générale à 11h 15.

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'AB', written in a cursive style.

Alain BOULENGER

Exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024

RESUME du COMPTE de RESULTAT

Les recettes :

81 216,43 €

- Ventes de produits et services : dont 1 080 € (sortie raquettes), 5 693 € pour le Tour du Kemberg, 840 € pour le repas de clôture au restaurant VENETO et 5 472 € de cotisations des adhérents,
- Recette COTENTIN : 43 274 € (excédent du séjour : + 124 €) (41 930 € en 2023 sur séjour Jura)
- Subventions d'exploitation : 7 708 € dont :
 - 4 850 € de la CASDDV pour l'entretien des sentiers
 - 1 000 € de la Ville de Saint-Dié des Vosges
 - 858 € du pays de la Déodatie pour le G.R.P. de la Déodatie
 - 1 000 € de la convention avec Cap France

Les Dépenses :

78 311,88 €

- Achats matériels et prestations : 3 304,48 € (balisage, entretien chemins, essence et gazole, etc.)
- Services extérieurs : 2 178,11 € (assurances, documents, frais postaux, cotisations etc.)
- Dotations aux amortissements : 3 910,84 €
- Dépenses séjour COTENTIN : 43 150 € (41 346 € en 2023 pour le Jura)
- Non remboursement des frais kilométriques : 11 340 €

Résultat de l'exercice :

+ 2 904,55 €

BILAN CLOS au 31.12.2024

ACTIF

• Immobilisations corporelles :	818
• Immobilisations financières :	15
Sous-total 1 :	833
• Créances autres (intérêts 2023) :	896
• - compte courant 1 :	3 545
• - compte courant 2:	9 097
• - Livret A :	30 332
• -Livret Triplex :	2 862
Sous-Total 2 :	46 732
• Charges constatées d'avance :	12 778

TOTAL GENERAL: 60 343

PASSIF

• Fonds Associatifs :	38 530
• Résultat de l'exercice :	2 905
TOTAL 1 :	41 435
• Produits constatés d'avance :	18 908

TOTAL GENERAL : 60 343

Investissements au cours de la période du 01/01/2024 au 31/12/2024:

- Ordinateur portable pour 649 €

LA COMPTA, C'EST AUSSI UN OUTIL DE GESTION

CLUB VOSGIEN ANALYSE DES MARGES 2024 PAR ACTIVITES

LES ACTIVITES	DATE	PARTICIPANTS	RECETTES	DÉPENSES	MARGE BRUTE
VIGNETTES ADHERENTS			5472	2882	2 590
TOUR DU KEMBERG	01/05/2024	839	5693	2144	3 549
AG CLUB VOSGIEN	03/02/2024	61	1830	1830	0
SORTIE RAQUETTES Blancrupt	30/01/2024	47	1080	1128	-48
SORTIE VIN NOUVEAU	01/10/2024	54	1134	1433	-299
REPAS DE CLOTURE	05/11/2024	27	840	840	0
REPAS DES BENEVOLES	28-sept.	77	0	1147	-1 147
SEJOUR COTENTIN	15/06 au 22/06	50	43274	43150	124
TOTAUX		1155	59323	54554	4 769

BUDGET PREVISIONNEL 2025 - CHARGES

I.- ACHAT MATERIEL - PRESTATIONS (comptes 60)	7 400
- Mat. Balisage, pour le TdK, Vignettes: 5 800	
- Achats non stockés : 1 600	
 II.- SERVICES EXTERIEURS (comptes 61/62)	15 750
- Assurances/Imprimés : 2 500	
- Transports/ Déplacements : 2 300	
- Repas (A.G., clôture, bénévoles, etc) : 10 000	
- Frais postaux/Administratifs : 600	
- Cotisations diverses : 150	
- Divers (DC) : 200	
 III. CHARGES de GESTION (comptes 65)	300
- Abonnement site : 300	
 IV.- CHARGES EXCEPTIONNELLES (comptes 67)	11 050
- Frais kilométriques : 7 300	
- Dotation amortissement : 3 750	
TOTAL :	34 500

BUDGET PREVISIONNEL 2025 - PRODUITS

70. VENTES de PRODUITS			18550	B.P. 2024 16950
<u>Manifestations :</u>				
708101	Recettes TdK	4500	} 18550	
758000	Repas AG	2000		
758001	Repas divers	300		
758003	Sortie vin nouv.	1700		
758004	Repas clôture	2400		
758005	Séjour Schmargult	1100		
<u>Cotisations membres :</u>				
707002	Vente vignettes	6000		
<u>Autres :</u>				
707000	Ventes diverses	300		
707101	Revue Vosges	250		
74. SUBVENTIONS d'EXPLOITATION			6750	6750
708102	Ville de SDDV	1000	} 6750	
708102	Pays de la Déod.	900		
708103	CASDDV	4850		
75. PRODUITS de GESTION COURANTE				
708102	Conv. Cap Fam.		1000	1000
76. PRODUITS FINANCIERS				
765000	Int. Livret A		900	250
77. PRODUITS EXCEPTIONNELS				
771000	Non remb. Frais km		7300	6600
TOTAL :			34500	31550